

**SYNDICAT MIXTE du SCot ROVALTAIN-Drôme-Ardèche**

1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare

**26300 ALIXAN****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE  
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCot ROVALTAIN  
Drôme-Ardèche**

Le 19 décembre 2017 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Bourg-lès-Valence sous la présidence de Lionel BRARD Président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames BICHON LARROQUE (4 voix), GENTIAL (4 voix), JAUBERT (4 voix), LAMBERT (6 voix), MOURIER (4 voix), ROGER D'ALBERT BANCEL (6 voix), ROSSI (3 voix), et Messieurs ANGELI (7 voix), BANDE (4 voix), BIGNON (4 voix), BONNET (7 voix), BRARD (4 voix), BRET (3 voix), CARDI (4 voix), CHAUMONT (4 voix), CHOVIN (4 voix), DUBAY (3 voix), GAUTHIER (4 voix), LABADENS (4 voix), LARUE (4 voix), PERTUSA (4 voix), PRADELLE (6 voix), PRELON (4 voix), REVOL (2 voix), ROLLAND (4 voix), SOULIGNAC (4 voix), VALETTE (6 voix), VASSY (4 voix).

Pouvoirs : de Mme JUNG (4 voix) à Mme MOURIER, de Mme GIRARD (4 voix) à M. SOULIGNAC, de Mme THORAVAL (4 voix) à M. LABADENS, de M. DARD (6 voix) à M BONNET, de M. PONTON (3 voix) à M. BRET, de M. ROUVEYROL (4 voix) à M. BRARD.

Date de convocation 8 décembre 2017 - Nombre de délégués en exercice : 45 disposant de 185 voix - Nombre de délégués présents : 28 disposant de 121 voix - Nombre de pouvoirs : 6 soit 25 voix

**Objet : Débat d'orientation budgétaire**

Vu l'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales stipulant que l'exécutif présente au comité syndical, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires et que ce rapport donne lieu à un débat au comité syndical,

Considérant la présentation du rapport d'orientation budgétaire du syndicat mixte au comité syndical annexé à la présente,

Considérant le débat qui s'en est suivi,

**LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré :**

Pour : 28 délégués dont 6 disposant d'un pouvoir et représentant 146 voix

Contre : 0

Abstention : 0

**DECIDE**

- **De prendre acte** du débat d'orientation budgétaire,
- **D'autoriser** la transmission du rapport d'orientation budgétaire au Préfet (annexé à la présente).

**Ainsi fait et délibéré le 19 décembre 2017 et ont signé au registre tous les membres présents.**

Lionel BRARD  
Président

